

Ecole de Zudausques
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du vendredi 8 novembre 2019 à 17H45

Etaient présents :

Les Parents : Jean-François Clay, Julie Merlier, Laëtitia Cocquerel, Jonathan Dournel, Dominique Duhaut, Julien Verhille.

Les Elus : Mr Le Maire et Mme la Conseillère municipale adjointe aux affaires de l'école : Mme GIOVACCHINI

Monsieur Devigne DDEN

Les Professeurs des écoles : Madame Lecocq - Madame Louys- Madame Darques- Madame Julien - Monsieur Vasseur

Absents excusés : Madame l'Inspectrice - Madame Bédague - Madame Hilmoine - Madame Legris - Monsieur Glanes.

Ordre du jour :

- Résultats des élections
- Présentation des classes, effectifs
- Modalités de concertation parents/enseignants
- ° Evaluations repères cp-ce1
- Enseignement de la natation, de l'ELVE
- Vote du règlement intérieur de l'école
- Organisation des APC
- Projet d'école : actions 2019/2020 (projet théâtre et représentation)
- PPMS réactualisation et exercice
- Coopérative scolaire
- ° Actions à mener

***OUVERTURE DE LA SEANCE A 17h45 :**

Madame Lecocq souhaite la bienvenue à l'assemblée et félicite les parents pour leur élection, puis elle propose un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

- **Présentation et installation des membres du Conseil d'école.**

Les résultats des élections sont annoncés :

- 5 sièges à pourvoir
- 197 électeurs inscrits
- 59 votants
- 5 bulletins blancs ou nuls
- 54 suffrages exprimés ce qui correspond à 29 % 95

La remontée des résultats s'est faite via l'application ECECA donc Internet.

Les titulaires et les remplaçants sont : Jean-François Clay, Julie Merlier, Laëtitia Cocquerel, Jonathan Dournel, Dominique Duhaut ; les suppléants sont: Julien Verhille, Charlotte Legris et Stéphane Glanes.

Le vote était exclusivement par correspondance. A l'heure du développement durable il a été communément décidé avec les parents d'élèves présents lors de la réunion d'informations de septembre de laisser aux familles le soin de fournir leurs propres enveloppes pour voter par correspondance.

- **Présentation des classes :**

- classe 1 : TPS : 9 PS : 23 soit 32 élèves
- classe 2 : MS : 14 MS : 14 GS soit 28 élèves
- classe 3 CP : 15 CE1 : 7 soit 22 élèves
- classe 4 CE1 : 13 CE2 : 14 soit 27 élèves
- classe 5 CM1 : 17 CM2 : 16 soit 33 élèves

Ce qui fait un TOTAL de 142 élèves.

Nous attendons encore une inscription en TPS pour la rentrée de janvier et 16 départs en 6^{ème} en juillet.

Des lits supplémentaires pour le dortoir ont été commandés par la mairie. Des aménagements sont en discussion afin de répondre au mieux et au plus vite à la scolarisation obligatoire à 3 ans.

°Modalités de concertation Parents/Enseignants :

Une réunion d'information parents/professeurs a été faite dans le courant du mois de septembre ; les enseignants recevront dans la mesure du possible, sur rendez-vous demandé plusieurs jours à une semaine auparavant via le cahier de liaison, les parents désireux de s'informer sur le travail de leur(s) enfant(s), sauf urgence évidemment.

La directrice est déchargée de classe le lundi, merci de privilégier ce jour pour les rendez-vous.

Enfin, chaque famille sera reçue 10 à 15 minutes individuellement une fois dans l'année afin de faire un point sur la scolarité des enfants via le livret scolaire unique pour les élèves du cp au cm2. Chaque famille a d'ailleurs libre accès à ce LSU via l'application Educonnect (numéros de portable enregistrés). Ce livret scolaire unique n'est plus imprimé par nos soins mais les parents seront avertis quand il sera rempli et consultable sur internet.

Pour les maternelles, les enseignants présenteront leur livret de progrès (un pour les tps-ps, un pour les ms-gs). Une grille de rendez-vous vous sera bientôt proposée. Dans la mesure du possible, les parents séparés seront reçus ensemble avec leurs enfants. Les familles nous rendront alors les évaluations continues qui seront délivrées avant Noël.

- **Enseignement de la natation :**

Un cycle d'apprentissage pour la natation se déroulera du 2 décembre au 24 janvier 2020 à la piscine de Lumbres : il concerne les enfants des classes de CP/CE1, CE1/CE2, mardi et jeudi après-midis de 15h 20 à 16h dans l'eau.

Les CM1/CM2 iront du 27 janvier au 22 mars 2020, mardi et jeudi matins, de 9h30 à 10h10 dans l'eau. Mme Lecocq remercie les parents qui ont bien voulu renouveler leur agrément.

- **Enseignement de l'ELVE :**

Les Enseignantes des classes élémentaires assurent l'enseignement de l'anglais à leurs élèves à raison d'une heure trente par semaine.

Madame Hilmoine opère un décloisonnement en maternelle afin d'apporter une première sensibilisation aux plus jeunes.

- **Vote du règlement intérieur de l'école :**

Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité. Les familles prendront également bientôt connaissance de la charte de la laïcité et la signeront; cette charte est lue à l'assemblée.

- **Organisation des APC :**

Les APC sont consacrées soit au soutien scolaire, soit aux activités en petits groupes liées au projet d'école : elles se déroulent les soirs après la classe (lundi, mardi et jeudi) de septembre à mars de 16h30 à 17h30. Les familles dont les enfants sont invités aux APC sont avertis par écrit. Ces APC ne sont pas obligatoires mais vivement conseillées.

- **Le projet d'école :**

Présentation du plan d'actions 2019-2020

Rappel des 3 axes prioritaires :

1/ Améliorer le langage oral et écrit.

2/ Favoriser l'ouverture culturelle, faire de l'école un lieu de culture commune.

3/ Développer la lisibilité de l'école vis à vis des familles, encourager la participation des parents à la vie de l'école.

Le projet théâtre de ce début d'année a permis de travailler les 3 axes. Nous avons reçu de nombreuses félicitations pour la représentation du 17 octobre, à laquelle les parents se sont déplacés en masse. Les élèves étaient ravis.

Nous comptons visiter le théâtre de St Omer avec les élèves du cp aux Cm2 en fin d'année, ainsi que le patrimoine audomarois.

Madame Julien évoque la possibilité de faire venir une conteuse à l'école.

Ce plan d'actions est une réflexion de l'équipe pédagogique, à thématique français. Il sera soumis pour validation à Madame l'Inspectrice prochainement.

- **Présentation du PPMS (plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs)**

Réactualisation de celui-ci ; une copie sera transmise en mairie, les plans et l'organisation à l'Académie. L'exercice aura lieu le lundi 18 novembre 2019 matin et concernera la mise à l'abri pour intrusion malveillante.

°Coopérative scolaire :

A la rentrée de septembre 2019, la coopérative disposait de 8463, 03 euros.

A ce jour, après règlement de l'intervenant théâtre (moitié mairie/ moitié coopérative) ainsi que de diverses cotisations et assurances de début d'année, le solde est de 7340, 38 euros.

Il est rappelé qu'il faut prévoir la trésorerie nécessaire pour les deux classes de découverte de l'an prochain.

°Travaux dans l'école :

Nous remercions la mairie pour les murs des couloirs repeints.

Nous demandons s'il est possible de reboucher le trou devant l'entrée principale qui forme une énorme flaque d'eau les jours de pluie, la municipalité s'y engage rapidement. Cette dernière nous informe également que les gouttières arrière du bâtiment vont être changées.

°Actions à mener, manifestations et projets de l'année.

Nous remercions encore la mairie pour sa participation financière au projet théâtre.

Nous sommes en contact pour visiter le théâtre de St Omer en fin d'année ainsi que le patrimoine audomarois avec les élémentaires ; pour les maternelles, il nous est proposé un raconte-tapis avec des objets collectés dans le jardin public ou un jeu de cartes d'actions pour s'approprier l'espace. Madame Julien a également un contact pour faire venir une conteuse à l'école.

Une semaine de la sécurité est envisageable fin mars avec la coopération de parents professionnels tels que policier, pompier etc... La question est alors posée de faire passer le PSC1 aux CM2, diplôme de premiers secours mais il y a un coût.

Le service sanitaire interviendra dans les classes de cp aux cm2 du 22/11 au 3/04 2020 afin de sensibiliser les élèves à comment prendre soin et protéger son dos lorsque l'on est écolier.

En sciences et géographie nous travaillons sur le tri sélectif avec la Communauté de communes du Pays de Lumbres. Nous les remercions vivement pour les interventions en classe auprès des élèves et pour la future visite du centre de tri et de Flamoval, entièrement prises en charge par la CCPL. (ce2 aux cm2, le 16 décembre)

Nous attendons St Nicolas le 6 décembre... le chocolat sera offert par la mairie.

Le spectacle de Noël offert aux enfants par la municipalité se tiendra le jeudi 19 décembre matin. Nous réfléchissons aux chants et à l'organisation de cette journée et tenons les familles informées rapidement.

Il est évoqué de confectionner peut-être des calendriers avec photos des enfants (autorisés), ainsi qu'une vente de pizzas éventuellement.

Pour le printemps, il est envisagé de vendre des chocolats. Les parents élus quant à eux parlent d'organiser une randonnée sportive avec petite participation reversée à la coopérative scolaire.

La kermesse se déroulera sensiblement le weekend du 20 ou 27 juin 2020. Cela reste à déterminer tout comme le samedi plutôt que le dimanche, à la demande de l'équipe enseignante. Nous pourrions ainsi mettre en place les installations dès le vendredi.

Conseils d'école à venir : aux environs du 20 mars et du 12 juin, les dates précises seront communiquées au moins 15 jours à l'avance.

La séance est levée à 20 h.

Mme Lecocq